Décision 17-DCC-233 du 29 décembre 2017

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Web Auto 18, Web Auto 36 et Web Auto 41 par la société Groupe Parot

Posted on: 16 janvier 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société Groupe Parot
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sociétés Web Auto 18, Web Auto 36 et Web Auto 41

Lire

Le texte intégral
33.97 Ko